

2024, année de la prière

## En préparation du Jubilé de l'Espérance, prévu à Rome en 2025, le Pape consacre l'année 2024 à l'année de la prière.

En préparation du Jubilé, les diocèses sont invités à promouvoir la centralité de la prière individuelle et communautaire. Pour cette raison, des « pèlerinages de prière » vers l'Année Sainte pourraient être proposés, des itinéraires d'écoles de prière avec fréquence mensuelle ou hebdomadaire, présidés par les évêques, en impliquant tout le peuple de Dieu.

Site officiel

En savoir plus

"En ce temps de préparation, je me réjouis dès à présent de penser que l'année précédant l'événement jubilaire, 2024, pourra être consacrée à une grande "symphonie" de prière [...] Une année intense de prière au cours de laquelle les cœurs s'ouvriront pour recevoir l'abondance de la grâce, faisant du "Notre Père", la prière que Jésus nous a enseigné. "

Lettre du pape François à Monseigneur Rino Fisichella, président du Conseil pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation le 11 février 2022 pour le Jubilé 2025.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 - https://charente.catholique.fr/actualites/2024-annee-de-la-priere/